

FACTURE

**DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE**

N°240605-FR/ED0000058369

Du 17 juin 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000563 (24080)

☎ Dépannage GRD : 09 726 750 84

CHENIL DE CONFINES

. 1703 CHEMIN DE L'ILE DE L'OISE
84700 SORGUES

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000840 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 28/02/2025)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25862373370442

Titulaire du contrat : CHENIL DE CONFINES

Situé : 1703 . CHEMIN ILE D OISELAY
84700 SORGUES

Référence client : IA/E21000563

Mois de livraison : mai 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	43,00	Euros
Consommation	1 010,69	Euros
Produit	53,67	Euros
Taxes	186,24	Euros

Total facture HT **1 293,60 Euros**

Total TVA **250,99 Euros**

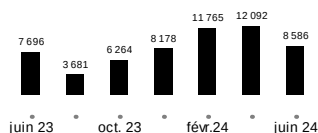
Total facture TTC **1 544,59 Euros**

Montant prélevé le 10 juillet 2024 **1 544,59 Euros**

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

**ENERGIES DU
SANTERRE**

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000563 | 240605 - ED0000058369 | 17/06/24 | 1 544,59 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 1 544,59 € le 10/07/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP813
IBAN : FR7611306000844814559940074
Titulaire : CHENIL DE CONFINES
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000652700001

Contrat d'électricité sur PDL 25862373370442 (1703 . CHEMIN ILE D OISELAY - 84700 SORGUES -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 041976172235 (A14C4 15/90 Mono)						(kWh)
Heures Creuses	07/04/2024	Relevé	76877	75524	1	1353
Heures Pleines	07/04/2024	Relevé	162506	159386	1	3120
Heures Creuses	07/05/2024	Relevé	78178	76877	1	1301
Heures Pleines	07/05/2024	Relevé	165318	162506	1	2812

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement 43,00 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/05/2024 au 30/06/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	21,5 /mois		43,00	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation 1 010,69 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 08/03/2024 au 07/04/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	3 120 kWh	0,1281 /kWh	399,67		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	1 353 kWh	0,0945 /kWh	127,86		Oui	20,00
Du 08/04/2024 au 07/05/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	2 812 kWh	0,1281 /kWh	360,22		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	1 301 kWh	0,0945 /kWh	122,94		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat 53,67 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 08/03/2024 au 07/04/2024						
Garanties de capacités C5	4 473 kWh	0,00625 /kWh	27,96		Non	20,00
Du 08/04/2024 au 07/05/2024						
Garanties de capacités C5	4 113 kWh	0,00625 /kWh	25,71		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso. 176,01 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 08/03/2024 au 07/05/2024						
Contribution service public électricité	8 586 kWh	0,0205 /kWh	176,01		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes 10,23 € HT	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	46,64	21,93	10,23	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	53,23	2,93	56,16
	20,00 %	1 240,37	248,06	1 488,43

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

TVA option sur les débits

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.